

Hommages

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Lorsqu'il est intervenu l'autre jour, après l'annonce de mon départ à la retraite, il a dit qu'il se souvenait d'une époque révolue où j'avais manifesté quelque intérêt pour son parti. Je vois là un symbole d'espoir, de notre côté, qu'il portera peut-être à l'avenir un intérêt à notre parti.

Je suis heureux de proposer, appuyé par le chef de l'opposition et par le chef du Nouveau parti démocratique:

Que la Chambre désire témoigner à l'honorable Stanley Knowles, C.P., B.A., B.D., LL.D., sa profonde gratitude pour les services insignes et fidèles qu'il a rendus au Parlement et au Canada, et le désigne, à compter de la date de sa retraite de la Chambre, fonctionnaire honoraire de la Chambre des communes avec accès au parquet de la Chambre et droit de prendre place au Bureau.

Des voix: Bravo!

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, l'éclat des réalisations du député ont rejailli sur Winnipeg-Nord-Centre, tout comme les circonscriptions de Prince-Albert, Mount Royal et Algoma-Est sont célèbres en raison de la stature de ceux qui les ont représentées. S'il s'agissait de hockey, nous retirerions sa circonscription comme . . .

M. Broadbent: Rêvez toujours!

M. Nielsen: . . . on l'a fait avec les chandails de Maurice Richard ou de Gordie Howe. Mais, dans l'impitoyable arène politique, on ne peut retirer une circonscription simplement pour faire honneur à un député.

Nous avons fait presque aussi bien et, dans un geste parlementaire exceptionnel—à ma connaissance, c'est la première fois qu'un pareil honneur est décerné à un député encore présent à la Chambre—qui exprime notre affection exceptionnelle pour un homme incarnant les plus belles qualités du parlementaire, nous lui offrons un siège à vie dans cette institution qu'il a rehaussée de sa présence. A l'avenir, chaque fois qu'il voudra bien user de ce privilège, le Bureau de la Chambre deviendra, pour un moment du moins, un petit coin de Winnipeg-Nord-Centre. Nous nous en réjouissons à l'avance, comme aussi, j'en suis sûr, le député que nous honorons à si bon droit aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, c'est avec un plaisir immense que je me lève pour appuyer la motion que le premier ministre (M. Trudeau) a proposée il y a quelques instants à peine. La Chambre est en train de rendre un hommage unique à un Canadien unique en son genre. Pendant 38 ans, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a relevé de sa présence la politique canadienne, pour deux raisons, à mon sens. L'une, c'est que cet homme s'est engagé avec passion durant sa vie politique; il ne s'est pas contenté de défendre des principes abstraits de démocratie sociale, mais il s'est engagé à fond dans la réforme des pensions, dans la réforme en faveur des pauvres et dans la lutte pour l'égalité des femmes. Il a veillé à ce que le processus parlementaire serve à modifier et à améliorer de façon concrète les conditions de vie des citoyens ordinaires.

• (1510)

La deuxième raison, celle qui a peut-être le plus contribué à l'hommage que lui rendent aujourd'hui tous les partis représentés à la Chambre, c'est que Stanley Knowles a compris et a admis, plus que tous les autres députés qu'il a connus, que le Parlement joue un rôle civilisateur. Il a bien compris la règle tacite de la démocratie parlementaire. Les divisions marquées qui existent dans la société se manifesteraient avec violence si les changements qu'apporte le Parlement par la voie démocratique ne jouaient pas un rôle civilisateur. Pendant toute sa vie, Stanley Knowles a bien compris ce rôle, et c'est la leçon qu'il a apprise aux autres députés. Sa passion pour le Règlement de la Chambre ne relève pas du fétichisme, d'un attachement servile à une tradition surannée. Elle émane de son souci de connaître les rouages de l'évolution démocratique. Voilà l'homme qu'est Stanley Knowles.

Au nom de mes collègues, je remercie le premier ministre (M. Trudeau) pour l'initiative qu'il a prise. Je n'étais pas là il y a environ une semaine, lorsqu'on a parlé de la retraite du premier ministre. Si j'avais été là, j'aurais fait des compliments sincères au premier ministre. J'aurais été plus discret sur les points litigieux. J'insiste sur le fait que c'est un geste particulièrement généreux de la part du premier ministre, qui a été appuyé dans son entreprise par tous les députés. Pour cela, je le remercie au nom de mes collègues.

Le premier ministre nous a fait remarquer que Stanley Knowles avait une rose. Il a dit que Stanley Knowles avait parlé de la belle époque où le premier ministre était vraiment un homme sage et que, ces dernières années, M. Knowles avait peut-être changé d'opinions politiques; je tiens à signaler au premier ministre que si Stanley a un certain âge, il n'est pas sénile.

En guise de conclusion, je remercie les députés de tous les autres partis représentés à la Chambre qui se sont joints à nous pour rendre hommage à ce Canadien hors pair.

Des voix: Bravo!

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, je voudrais d'abord dire que c'est avec plaisir que je porte aujourd'hui une magnifique rose comme le premier ministre (M. Trudeau). Je dirais même que cette rose m'a été offerte par une personne qui a certainement l'habitude d'en offrir une de temps en temps au premier ministre, à savoir notre excellente amie Joyce Fairbairn.

Des voix: Bravo!

M. Knowles: Je tiens à me faire l'écho de ce que l'on a dit au sujet du premier ministre le 5 mars. Bien sûr, je lui suis extrêmement reconnaissant de la proposition qu'il vient de faire. Je veillerai à ne pas me lancer dans les longs discours dont j'en avais l'habitude. Toutefois, je tiens à dire que je suis très flatté de voir tant de gens me faire des compliments sur la façon dont j'essaie de m'acquitter de mon rôle de député.